

CAP AGENT DE PREVENTION ET DE SECURITE

Niveau V

Accès à la formation

- ✚ Age : Supérieur ou égal à 18 ans
- ✚ Certificat médical d'aptitude à l'exercice du métier
- ✚ Autorisation préalable préfectorale (Enquête administrative selon Article 6 & 6-1 de la loi n°83-629 12/07/1983 modifiée).
- ✚ Niveau initial requis : Savoir lire, écrire, comprendre et parler en Français et savoir compter

Modalités de sélection

- ✚ Tests écrits (connaissances générales et aptitude métier)
- ✚ Entretiens individuels

Contenu de la formation

✚ DOMAINE PROFESSIONNEL 500,00 heures

Environnement & cadre légal de la profession

Institutions publiques Françaises et Européennes
Organisation de la Sécurité en France
Législation et réglementation
Code de déontologie

Techniques professionnelles

- Les fondamentaux de la prévention
- Prévention et lutte contre la malveillance & la négligence
- L'accueil et le contrôle des accès
- Télésurveillance - Téléalarme
- La protection de l'environnement
- Prévention et lutte contre l'incendie
Qualification S.S.I.A.P.1 (Agent des Services de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personne)
- Secours et assistance aux personnes
Qualification PSC1 (Ex AFPS)
(Prévention et Secours Civiques Niveau 1)
- Sciences appliquées à la sécurité
Préparation à l'habilitation électrique H0-B0 et à l'intervention sur les systèmes électriques
(Prescriptions de sécurité selon Recueil UTE C 18-530)
- Vie Sociale et Professionnelle

✚ DOMAINES GENERAUX 300,00 heures

- Français / Histoire Géographie
- Mathématiques/Sciences Physiques
- Techniques d'utilisation de l'outil informatique et des nouvelles technologies d'information et de communication
- Techniques de recherche d'emploi

Validation de la formation

Ministère de l'Education Nationale

- Validation par Unité Constitutive en mode progressif multi sessions (2 sessions de niveau terminal : février & juin)

Débouchés :

Entreprises de sécurité, entreprises prestataires de services de gardiennage, services de sécurité des entreprises industrielles ou commerciales, entreprises publiques ou collectivités territoriales.

Démarrage prévisionnel :

- 28 septembre 2009
(Entrées possibles jusqu'au 12 octobre 2009)

Horaires de la formation :

9h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00 (Du lundi au vendredi)

Effectif prévu : 14 stagiaires

Parcours stagiaire :

1 325 heures 800 h en Centre
(9 mois) 525 h en Entreprise
(soit 15 semaines en entreprise réparties sur quatre périodes d'application)

Personnes à contacter :

Caroline LAMBERT
Bruno JEAN-FAURE

Lieu de formation :

INSEIT

Espace Nikaïa
Avenue du Docteur Victor Robini
06200 NICE

Tél. : 04 97 18 11 33

Fax : 04 93 18 02 01

www.inseit.com

Email : inseit.formation@wanadoo.fr

FILIERE PREVENTION / SECURITE